



Mon employeur ne me répond plus

Par **rambert valery**, le **21/02/2017** à **11:07**

Bonjour,
mon employeur ne me rembourse pas mes frais professionnels depuis le mois de juin 2016. Il m'a payé mon salaire de décembre 2016 le 2 février 2017 et ne m'a toujours pas payé le salaire du mois de janvier 2017. Depuis le 20 janvier il ne me répond plus. Il est convoqué devant la formation en référé le 3 mars par moi et un collègue, le 24 février pour une autre collègue et est déjà au conseil des prud'homme pour plusieurs autres. Il s'arrange toujours pour faire reporter les audiences. Je ne peux pas rester sans salaire mais si je démissionne je perds tous mes droits. Je n'ai pas de solution. J ai besoin de conseils.
Merci

Par **P.M.**, le **21/02/2017** à **16:15**

Bonjour,
Vous pourriez prendre acte de la rupture du contrat de travail aux torts de l'employeur mais c'est risqué car soumis à la décision du Conseil de Prud'Hommes...
Sous vous obteniez une ordonnance en référé du Conseil de Prud'Hommes le 3 mars en non-paiement des salaires, Pôle Emploi pourrait vous indemniser...
J'ignore si vous serez assisté par un défenseur syndical ou un avocat spécialiste mais cela aurait été préférable...

Par **rambert valery**, le **22/02/2017** à **09:49**

Je vous remercie pour vos conseils